



Partage des informations et secret professionnel

Maîtriser le cadre légal, déjouer les pièges relationnels

Par Laurent Puech

CYCLE ET DUREE DE FORMATION

Deux jours : 25 et 26 juin 2015, Lyon.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à l'ensemble des intervenants éducatifs et psycho-médico-sociaux.

PRESENTATION

Entre devoir de dire et obligation de se taire, le professionnel se retrouve souvent en tension lorsqu'il doit aider une personne, adulte ou enfant. Les lois du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance questionnent fondamentalement les notions de secret et de secret partagé.

Nombre de professionnels ont le sentiment d'être écartelés dans la relation de confiance nécessaire à leur intervention, leur déontologie, le respect inconditionnel des droits de la personne, l'intérêt supérieur du bénéficiaire et le respect des obligations de communiquer des informations.

Dans une société où se développe la tendance à rechercher au moindre incident un responsable, voire un coupable, les travailleurs sociaux se trouvent de façon permanente en tension, comment travailler avec ces informations qu'il nous paraît utile de taire ou, au contraire, de faire circuler ? Que faire quand l'information nous inquiète et que la personne nous demande de « ne pas le dire » ?

Avoir une bonne maîtrise de ce que prévoit le droit et des marges de manœuvre qu'il autorise s'avère plus que jamais nécessaire. Il faut pouvoir articuler au quotidien le droit avec les situations réelles que nous rencontrons.

Partager ou pas une information, c'est agir. Et en travail social, il ne s'agit pas de juste agir, mais bel et bien d'agir juste. Souvent, la situation ne se résume pas à se taire ou partager : des pistes alternatives peuvent aussi permettre d'agir juste.

Cette formation a pour objectif de clarifier les marges de manœuvre dont dispose tout professionnel des champs éducatifs et psycho-médico-sociaux.

La **première journée** est consacrée à l'étude du cadre légal et éthique du secret et du partage d'informations. La **seconde journée** permettra de travailler sur la détection et le dépassement des situations relationnelles piégées que chaque intervenant peut rencontrer dans sa pratique.

METHODOLOGIE

A partir d'apports juridiques et théoriques, de mises en situation et de situations concrètes amenées par les participants, le formateur proposera une réflexion éthique sur les fondements du secret professionnel, des stratégies pour construire individuellement ou au sein d'un service des pratiques professionnelles renforçant tant le respect du cadre légal que celui des personnes et des missions.

FORMATEUR

LAURENT PUECH est assistant social, employé par un conseil général et mis à disposition de la gendarmerie, il intervient dans des situations de violences intra-familiales. Formateur sur les thèmes *Responsabilité et secret professionnel* pour le Carrefour National de l'Education en Milieu Ouvert (CNAEMO) ou l'Association Nationale des Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie (ANISCG), il a participé, dans le cadre de ses responsabilités au sein d'une association professionnelle, aux travaux préparatoires à la réforme de la protection de l'enfance de 2007. Il est membre du groupe qui, sous la direction de Brigitte Bouquet, a rédigé le rapport du Conseil Supérieur du Travail Social *Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social*, remis en 2013 à Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales et de la santé (Éditions Presses de l'EHESP, 2013).

MEMO

Durée : 2 jours, les 25 et 26 juin 2015.

Lieu : Locaux de l'IFATC, 117 rue Garibaldi, 69006 Lyon (10 mn de la gare Part-Dieu)

Horaire des journées : 8h30-12H et 13-30-17H

Contact et inscription : **Guy Hardy** +33 (0)6 33 60 91 38 / yci-meme@outlook.com

Coût du stage : 245 euros.

Les frais de transport et de séjour sont à charge des participants.

Une convention peut être demandée pour la formation continue.

Groupe strictement limité à 18 personnes.

Cette formation peut aussi être assurée sur site.

Pour toute information, contacter Guy Hardy +33 (0)6 33 60 91 38



www.yci-meme.com

